

ÉQUIPES		INTERVENTIONS	ACTIONS RÉALISÉES SUITE À LA DÉTECTION DE DIFFICULTÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (assurer une vigie du développement des autres sphères de développement de l'enfant)		PERSONNE CONTACT MODALITÉS DE RÉFÉRENCES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
SERVICES SPÉCIFIQUES CISSMO					
DI-TSA 1 ^{re} ligne		→ Offre de services pour HTSA à venir → Services psychosociaux (TS et TTS) au besoin (parfois)	Référence automatique vers les services spécialisés		N/A
DP 1 ^{re} ligne		N/A			N/A
SERVICES SPÉCIALISÉS RÉGIONAUX CISSMO – CISSME – CISSMC – CIUSSS Estrie					
Programme spécialisé DI-TSA-DM-DL 0-6 ans	RGD	→ Services offerts par équipes DI-TSA : soutien éducatif, ICP (intervention intensive en fonction des besoins) → Services offerts par équipes DP : Groupes d'intervention, Interventions par disciplines, selon les besoins de l'enfant	En services spécialisés, toutes nos interventions font suite à une référence en lien avec un diagnostic admissible à nos services.	Collaboration interprogramme avec intervenants du Programme spécialisé DIS-DIP lorsque l'enfant fréquente une école spécialisée.	<u>En révision</u> Alexandra Cadieux, chef territoire Montérégie-Centre (Saint-Jean et Chambly) Annie Cloutier, chef territoire Montérégie-Ouest (Châteauguay, Kateri)
	TSA	→ Groupe ABC du comportement → ICP (interventions comportementales personnalisées) → ICI (interventions comportementales intensives) → Soutien éducatif → Vigie		N/A	Caroline Mercier, chef territoire Montérégie-Est (Boucherville et Sorel) Dominique Deslandes, chef territoire Montérégie-Est (Longueuil)
	DM / trauma	→ Atelier/groupe informatif destiné aux parents C'est un départ → Interventions individuelles par disciplines (selon les besoins de l'enfant) → Thérapies conjointes → Groupes d'intervention → Cliniques de psychiatrie disponibles	Mécanismes de référence inter-équipe (entre les équipes DP et DI-TSA) selon les besoins de l'enfant et l'admissibilité.	Références possibles aux programmes régionaux : SAT, Clinique de dysphagie, Conduite automobile et adaptation du véhicule, PATCom, Programme AVQ-AVD, déficience auditive.	Dominique Moquin, chef territoire Montérégie-Est (Saint-Hyacinthe et Beloeil) Julie Cournoyer, chef territoire Montérégie-Centre (Brossard et St-Hubert)
	DL	→ Atelier/groupe informatif destiné aux parents C'est un départ → 1 ^{er} service : interventions individuelles en orthophonie et en éducation (réinvestissement des apprentissages) → Services suivants : interventions individuelles par disciplines (selon les besoins de l'enfant) → Implication médicale en psychiatrie disponible en fonction des besoins		N/A	Julie Lavigne, chef territoire Montérégie-Ouest (Vaudreuil, Valleyfield et Ormstown), Sophie Beaudry, chef territoire CIUSSS Estrie

ÉQUIPES	INTERVENTIONS	ACTIONS RÉALISÉES SUITE À LA DÉTECTION DE DIFFICULTÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (assurer une vigie du développement des autres sphères de développement de l'enfant)	PERSONNE CONTACT MODALITÉS DE RÉFÉRENCES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
SERVICES SPÉCIALISÉS RÉGIONAUX CISSMO – CISSME – CISSMC – CIUSSS Estrie			
TC-TGC	→ En 0-6 ans, la complémentarité du programme TC-TGC est possible au programme 0-6 ans, permettant un transfert d'expertise et soutien aux programmes spécialisés → Les usagers admissibles au programme 0-6 ans demeurent sous la responsabilité de ce programme, selon la trajectoire de service en cours d'élaboration à la DPD (trajectoire de service 0-6 ans et TC-TGC)	N/A	Référence interprogramme : → Identification des comportements problématiques avec le questionnaire sur les comportements problématiques (ODIS). → Discussion interdisciplinaire → Rapport d'évaluation psychoéducative.
Clinique régionale d'évaluation des troubles complexes du développement (CRETCD)	→ Soutien aux personnes significatives pour l'enfant : évaluer le profil diagnostic de l'enfant afin de permettre de mieux comprendre son fonctionnement et ainsi d'ajuster les actions en fonction des besoins	Évaluation diagnostique en interdisciplinarité et orientation vers les services appropriés	Conditions pour obtenir le service : → Référence d'un intervenant des services spécifiques : acheminer demandes à l'accueil psychosocial du CLSC, → Au préalable : évaluations par au moins 2 professionnels¹, sans réussite de dresser un portrait clair de la nature des difficultés de l'enfant.
Maladies neuromusculaires	Soutenir le développement et l'autonomie de la personne : → Évaluation des situations de handicap présentes dans la vie quotidienne de la personne → Interventions de réadaptation en fonction des besoins ciblés, en collaboration avec les interventions médicales → Évaluation, recommandation et enseignement de stratégies compensatoires ou d'utilisation d'aides techniques ou technologiques afin de favoriser le développement et l'autonomie de la personne → Enseignement aux proches → Évaluation des besoins et recommandation d'adaptation du domicile (référence si nécessaire)	N/A	N/A

¹ Professionnels : ergothérapeute, orthopédagogue, orthophoniste, psychologue, psychoéducateur, travailleur social, pédiatre, médecin, autre professionnel reconnu

ÉQUIPES	INTERVENTIONS	ACTIONS RÉALISÉES SUITE À LA DÉTECTION DE DIFFICULTÉS DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT (assurer une vigie du développement des autres sphères de développement de l'enfant)	PERSONNE CONTACT MODALITÉS DE RÉFÉRENCES CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ
	Soutenir l'intégration sociale en milieu de garde – scolaire : → Évaluation, recommandation, enseignement et entraînement à l'utilisation d'aides techniques ou technologiques dans le cadre des activités reliées au milieu de garde ou scolaire → Sensibilisation ou formation de l'entourage (social, scolaire) → Formation, sensibilisation, consultation sur la déficience motrice aux différents partenaires → Assurer un soutien psychosocial et du counseling pour la personne et ses proches dans le processus d'adaptation		
SERVICES SPÉCIALISÉS RÉGIONAUX CISSSMO – CISSSME – CISSSMC – CIUSSS Estrie			
Programme régional en déficience auditive 0-100 ans	→ Soutenir les parents dans le choix du mode de communication pour leur jeune enfant et les accompagner dans ce choix (ex. : communication oraliste, gestuelle ou l'oralisme supporté par le LPC); → Soutenir l'intégration à la garderie, à l'école et aux activités de loisir; → Maximiser les capacités auditives de la personne par rapport à ses habitudes de vie et les problématiques de langage découlant de la déficience auditive; → Assurer la recommandation des aides et l'ajustement des aides auditives (appareils auditifs, système MF personnel ou utilisé à l'école). → Effectuer la réadaptation fonctionnelle intensive et les contrôles auditifs des enfants recevant un implant cochléaire.	N/A	N/A